

Agent de maîtrise – Maintenance bâtiments (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste d'Agent de Maîtrise Bâtiments (H-F), à la Direction du Patrimoine, service Maintenance Bâtiments.

À 2 heures de Paris, la capitale du département de l'Indre, située dans le Berry, est classée à la 36^{ème} place des Villes de France où il fait « bon vivre » et fait partie du top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux destinés à renforcer l'attractivité économique du territoire (zone d'activité d'Ozans, Cité du numérique) et à maintenir cette qualité de vie, bonifiée par de nombreux équipements structurants (Scène nationale, Mach 36, complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m²), une politique de mobilité ambitieuse (transports gratuits, labellisation Ville à vélo...) et une activité associative et événementielle soutenue.

PROFIL : Poste relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise, ouvert aux agents titulaires, inscrits sur la liste d'aptitude ou contractuels.

MISSIONS :

- Organiser et planifier les travaux TCE externalisés nécessaires à l'entretien et la maintenance des bâtiments,
- Concevoir et suivre la réalisation de petits projets de restructurations, rénovations ou démolitions,
- Veiller au bon déroulement des chantiers et dans les règles de l'art,
- Etablir des métrés, des estimations et des descriptifs de travaux,
- Elaborer des cahiers des charges techniques,
- Anticiper l'ensemble des demandes (concessionnaires) et diagnostics nécessaires au bon déroulement des opérations,
- Etablir les comptes rendus de réunion de chantier,
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie du déroulement des travaux et dossiers en cours,
- Suivre et valider les factures des commandes de travaux,
- Suivre les contrôles réglementaires et périodiques des bâtiments de son secteur,
- Suivre les marchés afférents à la cellule,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et sécurité,
- Exploiter le logiciel de gestion bâtiments (Kimoce).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Formation et expérience en bâtiments,
- Connaissance de la réglementation et des normes en matière de construction et d'entretien des bâtiments, tous corps d'état,
- Savoir identifier les pathologies des bâtiments et connaître les traitements appropriés,
- Savoir réaliser les chiffrages et évaluer les besoins d'un chantier,

- Connaissance des réglementations de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes handicapées,
- Connaissance de la réglementation et des normes de sécurité au travail,
- Connaissances en marchés publics,
- Connaissances informatiques et des logiciels de bureautique (Word, Excel...) et métier (Kimoce),
- Esprit d'analyse et d'initiative,
- Dynamisme et motivation,
- Disponibilité et sens du service public.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

Temps de travail : 38h45 hebdomadaire, 21 jours d'ARTT par an.

Horaires de travail : 7h55 – 12h / 13h30 – 17h10.

Spécificités du poste : adaptabilité des horaires en fonction des nécessités de service (réunions tardives, etc.), interventions sur les chantiers, engendrant les risques inhérents avec nécessité d'accès en hauteur (échafaudage, nacelle), port des EPI, interventions possibles sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole.

Permis B exigé.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Stéphane Lamoure, responsable du service Maintenance Bâtiments au 02.54.08.33.20 ou à Madame Laëtitia Chartin, Directrice du Patrimoine au 02.54.08.33.17.

L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement **avant le 30 novembre 2021**.

À défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur l'intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 30 novembre 2021**.